



MANGANESE 6.2%

EDTA Chelate Solution

For the Correction of Manganese Deficiencies in Crops and Ornamentals

GUARANTEED ANALYSIS

Manganese (Mn) (actual) (Chelated) 6.2%

Ethylenediaminetetraacetic acid (minimum) 33.0%

READ THE COMPLETE LABEL BEFORE USING

REGISTRATION NUMBER 2009034B FERTILIZERS ACT

Net Weight Per Litre: 1.319 Kg Do Not Store Below 0°C

NET VOLUME 9.46 L

NET WEIGHT: 12.5 Kg

MANGANÈSE 6,2 %

Solution Chélatante d'EDTA

Pour la correction des carences en manganèse des cultures et des plantes ornementales

GARANTIE D'ANALYSE

Manganèse (Mn) (réel) (chélaté) 6,2 %

Acide éthylène-diamino-tétra-acétique (minimum) 33,0 %

LIRE L'ÉTIQUETTE AU COMPLETE AVANT L'EMPLOI

NUMÉRO D'ENREGISTREMENT 2009034B LOI SUR LES ENGRAIS

Poids net par litre : 1,319 Kg

Ne pas entreposer à moins de 0°C

VOLUME NET : 9,46 L

POIDS NET : 12,5 Kg

PPJOB#

12/08

Manufactured for:/ Fabriqué pour:

United Agri Products Canada Inc.

789 Donnybrook Drive

Dorchester, Ontario NOL 1G5

Product inquiries / Renseignements sur les produits : 1-800-265-4624

24hr emergency contact / Contact en cas d'urgence, 24 heures sure 24 : 1-800-561-8273

Lot Number/Numéro de lot: _____



(01) 0 06 23111 00273 4

GENERAL INFORMATION

MANGANESE 6.2% EDTA is a Fully-Chelated Micronutrient recommended especially for:

- (1) Mixing with liquid fertilizers for preemergent, or early postemergent application.
- (2) Application in irrigation water, either alone or in combination with fertilizers and/or pesticides.
- (3) Mixing with water spray solutions for soil application.
- (4) Application on soil either in water alone or as a component in other liquid fertilizer mixtures where soil incorporation is otherwise impractical.
- (5) Application as impregnated with dry fertilizer.

Soil application dilution – Soil application involves one of the following methods.

- (a) Blending with liquid fertilizer
- (b) Impregnating with dry fertilizer
- (c) In furrow injection may be done undiluted
- (d) Soil applied pesticides may be used as a carrier in which case the dilution would be stated on the pesticide label.
- (e) If mixed with water only, dilute with adequate water to provide even distribution in 50 to 100 L/ha if banded and 100 to 200 L/ha if broadcast.

CAUTION: This fertilizer contains Manganese and should be used only as recommended. It may prove harmful when misused. It is recommended that soil and/or plant tissue samples be analyzed to determine nutrient levels prior to using this product. This product is to be used where deficiencies, based on soil/tissue analysis, have been identified.

Soil applied Manganese may be tied up in alkaline soils which have a pH higher than 7.

MANGANESE 6.2% EDTA should be well mixed with water, water fertilizer solutions, or pesticide solutions before application. For foliar application, use a dilution factor of 1 L MANGANESE 6.2% EDTA in at least 14L of water, water fertilizer or pesticide solution.

For additional information on rates, timing of application, and hybrids or crops susceptible to phytotoxicity, consult your local Extension Advisor.

May be stored for short periods (up to 3 months) in mild steel. For longer storage, use stainless steel, fibreglass, polyethylene, or certain other plastic materials. Copper or any of its alloys (brass or bronze) should never be used in any chelate handling system. Aluminum tanks are not recommended for storage of this product.

CAUTION: Do not mix or contaminate any EDTA type chelates with strongly acid materials.

TANK MIXES: Do not mix with pesticides or other fertilizers without compatibility test. An adequate test for physical compatibility involves mixing in a small container the proper proportions of product with water and the other ingredients. Agitate and let stand for one hour. If a precipitate forms, apply the products separately. Do not reuse container.

LIQUID FERTILIZER TANK MIXES: Mix the product with liquid fertilizer, agitating to thoroughly disperse the elements. This can be achieved by adding the product to the mixing batch tank or inducting through a pump. When mixing in batch tank, add product to water or nitrogen solution before adding phosphate material. This product can be mixed with liquid starter fertilizers.

PERSONAL PROTECTIVE EQUIPMENT

Work in well ventilated area. Wear a NIOSH approved respirator for mists and vapours. Wear chemical impervious gloves, footwear, coveralls or impervious apron. Protect eyes with goggles or face shield.

FIRST AID

If On Skin: Remove all contaminated clothing. Wash skin and hair thoroughly with soap and water. Wash clothing before reuse. If irritation persists, get medical attention.

If In Eyes: Flush with running water for at least 15 minutes while holding eyelids open to help flush out material. Get medical attention.

Ingestion: Drink 1-2 glasses of water and induce vomiting. Never induce vomiting or give anything by mouth to an unconscious person. Keep head lower than chest to avoid aspiration into lungs. Call physician immediately or contact poison control centre.

Inhalation: Remove to fresh air. If breathing is difficult, administer oxygen; if breathing stops, administer artificial respiration. Get medical attention immediately.

APPLICATION RECOMMENDATIONS

FRUIT AND NUT CROPS

APPLES AND PEARS: Soil: In early spring, apply 0.8 - 1.5 L per tree.

APRICOTS, PEACHES, PLUMS, AND PRUNES: Soil: In early spring apply 0.8 - 1.5 L per tree.

CHERRIES: Soil: In early spring apply 0.4 - 0.8 L per tree. Application of this product in combination with Zinc EDTA is recommended.

GRAPES: Soil: Apply 8.3 - 37.5 L/ha in early spring.

WALNUTS: Soil: In early spring, apply 0.8 - 1.3 L per tree. For severe deficiencies a second application may be required.

OTHER FRUIT AND NUT CROPS: Soil: In early spring apply 0.8 to 1.3 L per tree.

VEGETABLE CROPS

TOMATOES: Soil: Band or sidedress 1.7 - 15 L/ha at planting or within a few weeks after planting. Transplant water: Mix 0.4 L/400 L of water to be used as transplant solution. Apply 120 - 240 mL of solution per transplant after setting plants in soil.

BLACKEYED PEAS, CABBAGE, CARROTS, CAULIFLOWER, CELERY, CUCUMBERS, EGGPLANTS, MELONS, MUSTARD, ONIONS, PARSNIPS, PEAS, PEPPERS, RADISHES, SPINACH, SQUASH and others: Soil: Band or sidedress 1.7 - 10 L/ha at planting or within a few weeks of planting.

FIELD CROPS

BEANS, including Soybeans & Dry Edible Beans: Soil: Apply 1.7 -15 L/ha with irrigation water, pesticides, or fertilizer preplant or before the 4th trifoliolate.

CORN: Soil: Band, sidedress or broadcast 1.7 - 15 L/ha preplant, at planting or within 2 weeks after emergence, or when deficiency symptoms first appear.

POTATOES: Soil: Band, sidedress, or broadcast 1.7 - 15 L/ha at planting or within 2 weeks after emergence, or when deficiency symptoms first appear.

SORGHUM: Soil: Band, sidedress or broadcast 1.7 - 15 L/ha at planting or within 2 weeks after emergence, or when deficiency symptoms first appear.

SUGAR BEETS: Soil: Band or sidedress 2.5 - 8.3 L/ha at planting or within 3 weeks after planting.

OTHER FIELD CROPS, including BARLEY, WHEAT, FIELD PEAS, HOPS, SMALL GRAINS, PEANUTS, ALFALFA, MINT, and most other Field Crops: Soil: Band, sidedress or broadcast 1.7 - 15 L/ha at planting or within 2 weeks after emergence or when deficiency symptoms first appear.

OTHER CROPS AND USES

ORNAMENTALS, CONTAINER GROWN TREES AND SHRUBS, AND FIELD GROWN NURSERY STOCK. Soil: Apply 25 - 100 mL/10 m². Repeat application if symptoms persist.

GREENHOUSE GROWN CHRYSANTHEMUMS, ROSES, CARNATIONS, AND POTTED FLORAL PLANTS: Soil only: Apply 25 - 83 mL/10 m² at regular intervals with fertilizer or drip irrigation when symptoms of deficiency occur.

TURF GRASSES: Apply 1.7 L/ha in a minimum of 200 L of water or 25 - 50 mL/100 m² in a minimum of 2 L of water. Mix well with water or liquid fertilizer solution and apply in early spring. Repeat as needed.

APPLICATION WITH IRRIGATION WATER

PIVOT, SPRINKLER, OVERHEAD AND SOLID SET IRRIGATION: Apply 1.7 -15 L of MANGANESE 6.2% EDTA/ha with irrigation water. For best results apply within 2 weeks of planting and before flowering. The chelate may be mixed with fertilizer and/or pesticides before injection. Use back flow check valve to prevent material from running back into water system.

IMPREGNATION WITH DRY FERTILIZER

This product may be impregnated on dry fertilizer for pre-emergent soil application. Impregnate immediately before or at planting. Do not apply to fertilizer combinations containing ammonium, potassium or sodium nitrate.

WARRANTY DISCLAIMER AND NOTICE

THE DIRECTIONS FOR USE OF THIS PRODUCT ARE BELIEVED TO BE ADEQUATE AND SHOULD BE FOLLOWED CAREFULLY. IT IS IMPOSSIBLE TO ELIMINATE ALL RISKS INHERENTLY ASSOCIATED WITH THE USE OF THIS PRODUCT. CROP INJURY, INEFFECTIVENESS, OR OTHER UNINTENDED CONSEQUENCES MAY RESULT DUE TO SUCH FACTORS AS WEATHER CONDITIONS, PRESENCE OR ABSENCE OF OTHER MATERIALS, OR THE MANNER OF USE OR APPLICATION, ALL OF WHICH ARE BEYOND THE CONTROL OF UNITED AGRI PRODUCTS CANADA INC., THE MANUFACTURER OR SELLER.

THE PRODUCTS SOLD TO YOU ARE FURNISHED "AS IS" BY UNITED AGRI PRODUCTS CANADA INC., THE MANUFACTURER OR SELLER, AND ARE SUBJECT ONLY TO THE MANUFACTURER'S WARRANTIES, IF ANY, WHICH APPEAR ON THE LABELS TO THE PRODUCTS SOLD TO YOU. EXCEPT AS EXPRESSLY PROVIDED HEREIN, UNITED AGRI PRODUCTS CANADA INC., THE MANUFACTURER OR SELLER MAKES NO WARRANTIES, GUARANTEES, OR REPRESENTATIONS OF ANY KIND TO BUYER OR USER, EITHER EXPRESS OR IMPLIED, OR BY USAGE OF TRADE, STATUTORY OR OTHERWISE, WITH REGARD TO THE PRODUCT SOLD OR USE OF THE PRODUCT, INCLUDING, BUT NOT LIMITED TO, MERCHANTABILITY, FITNESS FOR A PARTICULAR PURPOSE, USE OR ELIGIBILITY OF THE PRODUCT FOR ANY PARTICULAR TRADE USAGE. EXCEPT AS EXPRESSLY STATED HEREIN, UNITED AGRI PRODUCTS CANADA INC., THE MANUFACTURER OR SELLER MAKES NO WARRANTY OF RESULTS TO BE OBTAINED BY USE OF THE PRODUCT. BUYER'S OR USER'S EXCLUSIVE REMEDY, AND UNITED AGRI PRODUCTS CANADA INC.'S, THE MANUFACTURER'S OR SELLER'S TOTAL LIABILITY, SHALL BE LIMITED TO DAMAGES NOT EXCEEDING THE COST OF THE PRODUCT. NO AGENT OR EMPLOYEE OF UNITED AGRI PRODUCTS CANADA INC. OR SELLER IS AUTHORIZED TO AMEND THE TERMS OF THIS WARRANTY DISCLAIMER OR THE PRODUCT'S LABEL OR TO MAKE A REPRESENTATION OR RECOMMENDATION DIFFERENT FROM OR INCONSISTENT WITH THE LABEL OF THIS PRODUCT.

IN NO EVENT SHALL UNITED AGRI PRODUCTS CANADA INC., THE MANUFACTURER OR SELLER BE LIABLE FOR CONSEQUENTIAL, SPECIAL OR INDIRECT DAMAGES RESULTING FROM THE USE, HANDLING, APPLICATION, STORAGE OR DISPOSAL OF THIS PRODUCT OR FOR DAMAGES IN THE NATURE OF PENALTIES AND THE BUYER AND USER WAIVE ANY RIGHT THEY MAY HAVE TO SUCH DAMAGES.

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Le chélate de MANGANÈSE à 6,2 % et d'EDTA est un oligo-élément qu'on conseille d'employer surtout:

- (1) En mélange avec des engrais liquides, lors des applications en pré-levée ou en post-levée hâtive.
- (2) Dans l'eau d'irrigation, seul ou en association avec des engrais et/ou des pesticides.
- (3) En mélange avec des bouillies aqueuses, en pulvérisation sur le sol.
- (4) En application sur le sol, dans l'eau seulement ou en mélange avec d'autres engrais liquides là où l'incorporation au sol est impraticable.
- (5) En application par imprégnation d'engrais secs.

Dans les cultures, il vaut mieux prévenir les carences en oligo-éléments que les corriger après l'apparition des symptômes, mais, bien souvent, il est possible de les corriger en faisant sans tarder une application sur le sol et/ou le feuillage.

Dilution pour application au sol – L'application au sol se fait selon une des méthodes suivantes.

- (a) Mélange avec un engrais liquide.
- (b) Imprégnation d'un engrais solide.
- (c) L'injection dans la raie de semis peut se faire sans dilution.
- (d) Les pesticides de sol peuvent être utilisés comme support, auquel cas le taux de dilution sera indiqué sur l'étiquette du pesticide.
- (e) Si on ne mélange le produit qu'avec de l'eau, le diluer avec assez d'eau pour en uniformiser la distribution, soit 50 à 100 L/ha si le traitement se fait en bandes ou 100 à 200 L/ha si le traitement se fait en plein.

ATTENTION : Cet engrais contient du manganèse. Il faut en suivre le mode d'emploi, sinon il peut s'avérer nocif.

Avant d'employer ce produit, il est conseillé de faire analyser le sol et/ou les tissus végétaux pour en déterminer la teneur en éléments nutritifs.

Ce produit est destiné à être utilisé lorsque l'analyse du sol et/ou des tissus végétaux révèle une carence.

Le manganèse risque de se bloquer lorsqu'on l'applique sur des sols alcalins (pH > 7).

Avant d'appliquer le chélate de MANGANÈSE à 6,2 % et d'EDTA, on doit bien le mélanger avec l'eau, la solution d'eau et d'engrais ou la bouillie antiparasitaire. Pour une application foliaire, utiliser un facteur de dilution de 1 litre de le chélate de MANGANÈSE à 6,2 % et d'EDTA dans au moins 14 litres d'eau, d'engrais liquide ou de solution antiparasitaire. Pour plus de renseignements sur les doses, le calendrier des traitements et les plantes, hybrides ou non, pouvant subir des effets phytotoxiques, consulter le vulgarisateur agricole local.

On peut conserver ce produit dans un récipient en acier doux pendant une période allant jusqu'à 3 mois. Si la période d'entreposage est plus longue, employer un récipient en acier inoxydable, en fibres de verre, en polyéthylène ou en d'autres matières plastiques. Ne jamais conserver un chélate dans un récipient en cuivre (laiton et bronze y compris). Il est déconseillé de conserver ce produit dans une cuve en aluminium.

ATTENTION: Ne pas mélanger ni souiller les métaux chélatés à l'EDTA avec des substances très acides.

MÉLANGE EN CUVE: Avant de mélanger ce produit avec des pesticides ou d'autres engrais, vérifier la compatibilité des ingrédients. Pour ce faire, mélanger proportionnellement le produit, l'eau et les autres ingrédients dans un petit récipient. Agiter et laisser reposer pendant une heure. En cas de précipitation, appliquer séparément les produits. Ne pas réutiliser le récipient.

MÉLANGE EN CUVE AVEC DES ENGRAIS LIQUIDES: Mélanger le produit avec l'engrais liquide, et agiter pour bien disperser les éléments. Pour ce faire, on peut verser le produit dans une cuve de mélange en discontinu ou le faire passer dans une pompe. Dans ce dernier cas, ajouter le produit à l'eau ou à la solution azotée avant

d'ajouter l'engrais phosphaté. On peut mélanger ce produit avec des engrais liquides de démarrage.

MATÉRIEL DE PROTECTION INDIVIDUELLE

Travailler dans un endroit bien ventilé. Porter un respirateur approuvé par NIOSH pour les brouillards et les vapeurs. Porter des gants de protection contre les produits chimiques, des chaussures ainsi qu'une combinaison ou un tablier imperméable. Se protéger les yeux avec des lunettes à coques ou un écran facial.

PREMIER SOINS

Contact Avec La Peau : Enlever immédiatement les vêtements souillés. Bien laver la peau et les cheveux au savon et à l'eau. Laver les vêtements souillés avant de les réutiliser. En cas d'irritation persistante, obtenir des soins médicaux.

Contact Avec Les Yeux : Rincer à l'eau courante pendant au moins 15 minutes, en tenant les paupières ouvertes. Obtenir des soins médicaux.

Ingestion : Faire vomir la personne immédiatement en lui faisant boire 1 à 2 verres d'eau. Ne jamais faire vomir ou administrer quelque chose par la bouche à une personne inconsciente. Garder la tête plus basse que la poitrine pour éviter l'aspiration dans les poumons. Appeler un médecin immédiatement ou appeler un centre antipoison.

Inhalation : Transporter la personne à l'air frais. Si elle a des difficultés respiratoires, lui administrer de l'oxygène. Si elle ne respire plus, pratiquer la respiration artificielle. Appeler un médecin immédiatement.

CONSEILS SUR L'APPLICATION

CULTURES FRUITIÈRES

POMMIER ET POIRIER: Sur le sol: Appliquer 0,8 à 1,5 L par arbre au début du printemps.

ABRICOTIER, PÊCHER, PRUNIER ET PRUNEAUTIER: Sur le sol: Appliquer 0,8 à 1,5 L par arbre au début du printemps.

CERISIER: Sur le sol: Appliquer 0,4 à 0,8 L par arbre au début du printemps.

VIGNE: Sur le sol: Appliquer 8,3 à 37,5 L/ha au début du printemps.

NOYER: Sur le sol: Appliquer 0,8 à 1,3 L par arbre au début du printemps. En cas de carence grave, il faudra peut-être faire une seconde application.

AUTRES CULTURES FRUITIÈRES: Sur le sol: Appliquer 0,8 à 1,3 L par arbre au début du printemps.

CULTURES LÉGUMIÈRES

TOMATE: Sur le sol: Appliquer 1,7 à 15 L/ha sur la ligne ou dans l'interligne lors de la plantation ou quelques semaines plus tard. Dans l'eau de repiquage: Mélanger 0,4 L pour 400 L d'eau, et appliquer 120 à 240 mL de cette solution par planton après la mise en terre.

DOLIQUE, CHOU, CAROTTE, CHOU-FLEUR, CÉLERI, CONCOMBRE, AUBERGINE, MELONS, MOUTARDE, OIGNON, PANAI, POIS, PIMENT, RADIS, ÉPINARD, POTIRON et autres: Sur le sol: Appliquer 1,7 à 10 L/ha sur la ligne ou dans l'interligne lors de la plantation ou quelques semaines plus tard.

CULTURES DE GRANDE PRODUCTION

HARICOT, y compris le soja et le haricot sec comestible: Sur le sol: Appliquer 1,7 à 15 L/ha avec l'eau d'irrigation, des pesticides ou d'autres engrais avant la plantation ou avant le 4e trifolié.

MAÏS: Sur le sol: Appliquer 1,7 à 15 L/ha sur la ligne, dans l'interligne ou à la volée soit avant la plantation, soit lors de la plantation, soit 2 semaines après la levée, soit dès l'apparition des symptômes de carence.

POMME DE TERRE: Sur le sol: Appliquer 1,7 à 15 L/ha sur la ligne, dans l'interligne ou à la volée soit lors de la plantation, soit 2 semaines après la levée, soit dès l'apparition des symptômes de carence.

SORGHO: Sur le sol: Appliquer 1,7 à 15 L/ha sur la ligne, dans l'interligne ou à la volée soit lors de la plantation, soit 2 semaines après la levée, soit dès l'apparition des symptômes de carence.

BETTERAVE À SUCRE: Sur le sol: Appliquer 2,5 à 8,3 L/ha sur la ligne ou dans l'interligne soit lors de la plantation, soit

moins de 3 semaines après la plantation.

AUTRES CULTURES DE GRANDE PRODUCTION, y compris l'ORGE, le BLÉ, le POIS SEC, le HOUBLON, les PETITES CÉRÉALES, l'ARACHIDE, la LUZERNE, la MENTHE et la plupart des autres cultures de grande production: Sur le sol: Appliquer 1,7 à 15 L/ha sur la ligne, dans l'interligne ou à la volée soit lors de la plantation, soit 2 semaines après la levée, soit dès l'apparition des symptômes de carence.

AUTRES CULTURES ET USAGES

PLANTES ORNEMENTALES, ARBRES ET ARBUSTES EN CONTENEURS ET MATÉRIEL DE PÉPINIÈRE DE PLEIN CHAMP: Sur le sol: Appliquer 25 à 100 mL pour 10 m². Réappliquer si les symptômes persistent. **CHRYSAETHÈME, ROSIER ET ILLET EN SERRE ET PLANTES À FLEURS EN POTS: Seulement sur le sol:** Appliquer régulièrement 25 à 83 mL pour 10 m² avec d'autres engrais ou lors de l'irrigation goutte à goutte dès l'apparition des symptômes de carence.

GAZON: Appliquer 1,7 L pour au moins 200 L d'eau par hectare ou 25 à 50 mL pour au moins 2 L d'eau pour 100 m². Bien mélanger avec l'eau ou la solution d'engrais liquide, et appliquer au début du printemps. Répéter au besoin.

APPLICATION AVEC L'EAU D'IRRIGATION

IRRIGATION PAR PIVOT CENTRAL, PAR ASPERSION, SUR FRONDAISON OU FIXE EN COUVERTURE INTÉGRALE: Appliquer 1,7 à 15 L de chélate de MANGANÈSE à 6,2 % et d'EDTA/ha avec l'eau d'irrigation. Pour de meilleurs résultats, appliquer moins de 2 semaines après la plantation et avant la floraison. On peut mélanger ce produit avec d'autres engrais et/ou des pesticides avant l'injection. Pour l'empêcher de retourner dans le système d'alimentation en eau, se servir d'un clapet antirefouleur.

IMPRÉGNATION D'ENGRAIS SECS

On peut imprégner de ce produit des engrais secs destinés à être appliqués sur le sol avant la levée. Imprégner juste avant la plantation ou lors de celle-ci.

Ne pas associer à des engrais mixtes contenant du nitrate d'ammonium, de potassium ou de sodium.

EXONÉRATION DE GARANTIE ET AVIS

LE MODE D'EMPLOI POUR CE PRODUIT EST CONSIDÉRÉ COMME APPROPRIÉ ET IL FAUT S'Y CONFORMER ATTENTIVEMENT. IL EST IMPOSSIBLE D'ÉLIMINER TOUS LES RISQUES INHÉRENTS ASSOCIÉS À L'UTILISATION DE CE PRODUIT. L'ENDOMMAGEMENT DE CULTURES, L'INEFFICACITÉ DU TRAITEMENT OU D'AUTRES CONSÉQUENCES NON INTENTIONNELLES PEUVENT EN RÉSULTER À CAUSE DE FACTEURS TELS QUE LES CONDITIONS ATMOSPHÉRIQUES, LA PRÉSENCE OU L'ABSENCE D'AUTRES MATIÈRES OU BIEN LA MÉTHODE D'UTILISATION OU D'APPLICATION, QUI SONT TOUS INDÉPENDANTS DE LA VOLONTÉ DE UNITED AGRI PRODUCTS CANADA INC., DU FABRICANT ET DU VENDEUR.

LES PRODUITS QUI VOUS SONT VENDUS SONT FOURNIS "TELS QUELS" PAR UNITED AGRI PRODUCTS CANADA INC., LE FABRICANT OU LE VENDEUR, ET ILS NE SONT COUVERTS QUE PAR LES GARANTIES DU FABRICANT QUI, LE CAS ÉCHÉANT, APPARAISSENT SUR LES ÉTIQUETTES DES PRODUITS QUI VOUS ONT ÉTÉ VENDUS. SAUF CE QUI EST EXPRESSÉMENT PRÉVU DANS LES PRÉSENTES, UNITED AGRI PRODUCTS CANADA INC., LE FABRICANT ET LE VENDEUR N'OFFRENT AUCUNE GARANTIE ET NE FONT AUCUNE REPRÉSENTATION DE QUELQUE NATURE QUE CE SOIT À L'ACHÈTEUR OU À L'UTILISATEUR, DE FAÇON EXPLICITE OU IMPLICITE, OU PAR USAGE DU COMMERCE, STATUTAIRE OU AUTREMENT, CONCERNANT LE PRODUIT VENDU OU SON UTILISATION, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, SA QUALITÉ MARCHANDE, SON ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER ET SON ACCEPTABILITÉ POUR UN USAGE COMMERCIAL PARTICULIER. SAUF CE QUI EST EXPRESSÉMENT STIPULÉ DANS LES PRÉSENTES, UNITED AGRI PRODUCTS CANADA INC., LE FABRICANT ET LE VENDEUR N'OFFRENT AUCUNE GARANTIE QUANT AUX RÉSULTATS QU'ON POURRAIT OBTENIR EN SE SERVANT DU PRODUIT. LE SEUL RECOURS DE L'ACHÈTEUR OU DE L'UTILISATEUR, AINSI QUE LA SEULE RESPONSABILITÉ POSSIBLE DE UNITED AGRI PRODUCTS CANADA INC., DU

FABRICANT ET DU VENDEUR, SE LIMITERA À DES DOMMAGES-INTÉRÊTS NE DÉPASSANT PAS LE COÛT DU PRODUIT. AUCUN AGENT DE UNITED AGRI PRODUCTS CANADA INC. OU DU VENDEUR N'EST AUTORISÉ À MODIFIER LES MODALITÉS DE CETTE EXONÉRATION DE GARANTIE OU LE TEXTE DE L'ÉTIQUETTE DU PRODUIT, NI À FAIRE UNE REPRÉSENTATION OU UNE RECOMMANDATION QUI DIFFÈRE DE L'ÉTIQUETTE DU PRODUIT OU QUI N'EST PAS CONFORME À CETTE ÉTIQUETTE.

UNITED AGRI PRODUCTS CANADA INC., LE FABRICANT ET LE VENDEUR NE SERONT EN AUCUN CAS RESPONSABLES DE DOMMAGES CONSÉCUTIFS, INDIRECTS OU SPÉCIAUX RÉSULTANT DE L'EMPLOI, DE LA MANUTENTION, DE L'APPLICATION, DE L'ENTREPOSAGE OU DE L'ÉLIMINATION DE CE PRODUIT, NI DE DOMMAGES SE TRADUISANT PAR DES PÉNALITÉS, ET L'ACHETEUR ET L'UTILISATEUR DU PRODUIT RENONCENT À TOUS LES DROITS QU'ILS POURRAIENT AVOIR À CET ÉGARD.

MANGANESE 6.2% EDTA

Respiratory problems could be aggravated by inhalation.

Contact with eyes, and/or skin may cause irritation.

MSDS is AVAILABLE.

- In case of insufficient ventilation, wear suitable respiratory equipment.
- Wear suitable gloves.
- Wear suitable protective clothing.
- Wear eye/face protection.
- Do not breathe dust.
- Avoid contact with eyes.
- Avoid prolonged and repeated contact with skin.

FIRST AID MEASURES: Immediately flush skin or eyes with running water for at least 15 minutes, in case of contact with material. Remove contaminated clothing and shoes. In case of accident or if you feel ill, seek medical advice immediately.

MANGANÈSE à 6,2 % et d'EDTA



L'inhalation peut aggraver les problèmes respiratoires.

Le contact avec les yeux et/ou la peau peut causer une irritation.

Une FS est DISPONIBLE.

- En cas de ventilation insuffisante, se protéger au moyen d'un appareil respiratoire approprié.
- Porter des gants appropriés.
- Porter un appareil de protection pour les yeux et le visage.
- Porter un vêtement de protection approprié.
- Éviter de respirer les poussières.
- Éviter le contact avec les yeux.
- Éviter tout contact prolongé ou répété avec la peau.

PREMIERS SOINS : En cas de contact avec la peau ou les yeux, laver immédiatement à l'eau courante pendant au moins 15 minutes. Oter les vêtements et les souliers souillés. En cas d'accident ou de sensation de malaise, consulter immédiatement un médecin.



MANGANESE 6.2%

EDTA Chelate Solution

For the Correction of Manganese Deficiencies in Crops and Ornamentals

GUARANTEED ANALYSIS

Manganese (Mn) (actual) (Chelated) 6.2%
Ethylenediaminetetraacetic acid (minimum) 33.0%

READ THE COMPLETE LABEL BEFORE USE

REGISTRATION NUMBER 2009034B FERTILIZERS ACT

Net Weight Per Litre: 1.319 Kg

Do Not Store Below 0°C

NET VOLUME 9.46 L

NET WEIGHT: 12.5 Kg

MANGANÈSE 6,2 %

Solution Chélatante d'EDTA

Pour la correction des carences en manganèse des cultures et des plantes ornementales

GARANTIE D'ANALYSE

Manganèse (Mn) (réel) (chélaté) 6,2 %
Acide éthylène-diamino-tétra-acétique (minimum) 33,0 %

NUMÉRO D'ENREGISTREMENT 2009034B LOI SUR LES ENGRAIS

Poids net par litre : 1,319 Kg

Ne pas entreposer à moins de 0°C

VOLUME NET : 9,46 L

POIDS NET : 12,5 Kg

PPJOB#

12/08

Manufactured for:/ Fabriqué pour:

United Agri Products Canada Inc.

789 Donnybrook Drive

Dorchester, Ontario NOL 1G5

Product inquiries / Renseignements sur les produits : 1-800-265-4624

24hr emergency contact / Contact en cas d'urgence, 24 heures sure 24 : 1-800-561-8273

Lot Number/Numéro de lot: _____

TO OPEN CUT HERE POUR OUVRIR, COUPER ICI

NORTTRACE[®]

JAP
CANADA

MANGANESE 6.2% EDTA

Chelate Solution

For the Correction of Manganese Deficiencies in Crops and Ornamentals

GUARANTEED ANALYSIS

Manganese (Mn) (actual) (Chelated) 6.2%
Ethylenediaminetetraacetic acid (minimum) 33.0%

READ THE COMPLETE LABEL BEFORE USING
REGISTRATION NUMBER 2009034B FERTILIZERS ACT
Net Weight Per Litre: 1.319 Kg Do Not Store Below 0° C
NET VOLUME 2 x 9.46 L NET WEIGHT: 25 Kg

MANGANÈSE 6,2 %

Solution Chélatante d'EDTA

Pour la correction des carences en manganèse des cultures et des plantes ornementales

GARANTIE D'ANALYSE

Manganèse (Mn) (réel) (chélaté) 6,2 %
Acide éthylène-diamino-tétra-acétique (minimum) 33,0 %

LIRE L'ÉTIQUETTE AU COMPLETE AVANT L'EMPLOI
NUMÉRO D'ENREGISTREMENT 2009034B Loi sur les engrais
Poids net par litre : 1,319 Kg Ne pas entreposer à moins de 0° C
VOLUME NET : 2 x 9,46 L POIDS NET : 25 Kg

PPJOB#

12/08

Manufactured for:/Fabriqué pour :
UNITED AGRI PRODUCTS CANADA INC.

789 Donnybrook Drive
Dorchester, Ontario N0L 1G5

Product inquiries / Renseignements sur les produits : 1-800-265-4624
24hr emergency contact / Contact en cas d'urgence, 24 heures sure 24 : 1-800-561-8273

Lot Number/Numéro de lot: _____



(01) 5 06 23111 00273 9

MANGANESE 6.2% EDTA

Respiratory problems could be aggravated by inhalation.
Contact with eyes, and/or skin may cause irritation.
MSDS is AVAILABLE.

- In case of insufficient ventilation, wear suitable respiratory equipment.
- Wear suitable gloves.
- Wear suitable protective clothing.
- Wear eye/face protection.
- Do not breathe mist.
- Avoid contact with eyes.
- Avoid prolonged and repeated contact with skin.

FIRST AID MEASURES: Immediately flush skin or eyes with running water for at least 15 minutes, in case of contact with material.

Remove contaminated clothing and shoes.

In case of accident or if you feel ill, seek medical advice immediately.



MANGANÈSE à 6,2 % et d'EDTA

L'inhalation peut aggraver les problèmes respiratoires.
Le contact avec les yeux et/ou la peau peut causer une irritation.
Une FS est DISPONIBLE.

- En cas de ventilation insuffisante, se protéger au moyen d'un appareil respiratoire approprié.
- Porter des gants appropriés.
- Porter un appareil de protection pour les yeux et le visage.
- Porter un vêtement de protection approprié.
- Éviter de respirer les brumes.
- Éviter le contact avec les yeux.
- Éviter tout contact prolongé ou répété avec la peau.

PREMIERS SOINS : En cas de contact avec la peau ou les yeux, laver immédiatement à l'eau courante pendant au moins 15 minutes.

Oter les vêtements et les souliers souillés.

En cas d'accident ou de sensation de malaise, consulter immédiatement un médecin.